

DÉPARTEMENT

HAUTE-SAONE

EPCI :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

ARRONDISSEMENT

LURE

Effectif légal

du Conseil Communautaire

PROCÈS-VERBAL

Élection du Président, des
vice-présidents et des autres membres
du Bureau Communautaire

37

**DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT,
DES VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU
COMMUNAUTAIRE**

Nombre de conseillers en exercice

37

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de mars à dix heures...trois... minutes, en

application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil (CCPLX) à la Salle du Conseil Municipal située à la Mairie de LUXEUIL-LES-BAINS, 1 Place Saint-Pierre, 70300 LUXEUIL-LES-BAINS.

Étaient présents, par ordre alphabétique, les Conseillers Communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un Conseiller par case, et indiquer entre parenthèses la Commune qu'ils représentent) :

	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS	LE CAS ECHEANT, POUVOIR DONNE A (ARTICLE L.2121-20 DU CGCT, APPLICABLE EN VERTU DE L'ARTICLE L.5211-1 DU CGCT)
1	BARACH-TACLET Justine (LUXEUIL-LES-BAINS)		
2	BAVARD Martine (LUXEUIL-LES-BAINS)		
3	BERNARD Jérôme (LUXEUIL-LES-BAINS)		
4	BRICE Joël (RADDON-ET-CHAPENDU)		
5	BURGHARD Frédéric (LUXEUIL-LES-BAINS)		
6	CALLOCH Michel (LUXEUIL-LES-BAINS)		
7	CHAMAGNE Christian (MAGNIVRAY)	AUGIER Isabelle (MAGNIVRAY)	
8	CHAMAGNE Roland (BREUCHES)	LASSAUGE Sylvie (BREUCHES)	
9	DAVAL Jean-Luc (SAINTE-MARIE-EN-CHANOIS)	BOFFY Tony (SAINTE-MARIE-EN-CHANOIS)	
10	DAVAL Marie-Hélène (SAINT-SAUVEUR)		
11	DESHAYES Jacques (SAINT-SAUVEUR)		
12	DEVOILLE Véronique (LUXEUIL-LES-BAINS)		
13	DIRAND Nathalie (SAINT-SAUVEUR)		
14	EL BOUCHEHATI Hassan (LUXEUIL-LES-BAINS)		
15	EL OMRI Sophie (LUXEUIL-LES-BAINS)		Cristophe de jano
16	FAIVRE Cédric (SAINT-SAUVEUR)		
17	FAIVRE-BAZIN Claudette (FROIDCONCHE)		
18	FRICHET Marie-Christine (LUXEUIL-LES-BAINS)		
19	GAVOILLE Sylvie (FROIDCONCHE)		
20	GÉRARD Philippe (ORMOICHE)	BAUDONCOURT Daniel (ORMOICHE)	
21	GIRE Bernard (BROTTE-LES-LUXEUIL)	HENRION Alain (BROTTE-LES-LUXEUIL)	
22	HUA Didier (LUXEUIL-LES-BAINS)		Ferran Bernard
23	LABORIE Loïc (LUXEUIL-LES-BAINS)		
24	LEJEUNE Christophe (BAUDONCOURT)	Gaël SUTY (BAUDONCOURT)	
25	LEPAGNEY Béatrice (LUXEUIL-LES-BAINS)		
26	MONNEY Émilien (LUXEUIL-LES-BAINS)		
27	NURDIN Nicolas (FROIDCONCHE)		
28	PETITJEAN Éric (FROIDCONCHE)		
29	RICHARDOT Sébastien (LA CORBIERE)	MANCASSOLA Thierry (LA CORBIERE)	

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS	LE CAS ECHEANT, POUVOIR DONNE A (ARTICLE L.2121-20 DU CGCT, APPLICABLE EN VERTU DE L'ARTICLE L.5211-1 DU CGCT)
30 SALFRANC Catherine (RADDON-ET-CHAPENDU)		
31 SCHELLE Alain (LA CHAPELLE-LES-LUXEUIL)	VERNEY Jérôme (LA CHAPELLE-LES-LUXEUIL)	
32 SIMONIN Yves (SAINT-BRESSON)	VANÇON Denis (SAINT-BRESSON)	
33 SIRVEAUX Nathalie (LUXEUIL-LES-BAINS)		
34 TONNA Daniel (ESBOZ-BREST)	GALMICHE Claude (ESBOZ-BREST)	
35 VILLEQUEZ Guillaume (BREUCHOTTE)	GALMICHE Axel (BREUCHOTTE)	
36 VINCENT Anne-Lise (LUXEUIL-LES-BAINS)		
37 ZIEGLER Laurent (LUXEUIL-LES-BAINS)		

Absents (Indiquer les nom et prénom d'un conseiller par ligne, et indiquer entre parenthèses la commune qu'ils représentent. Préciser s'ils sont excusés. Ne devront figurer dans la liste des absents que les conseillers communautaires. Les suppléants ne doivent pas être mentionnés.) :

Sophie Et Dani (Luxeuil-les-Bains) - excusée (la dame pouvoir)
Didier Hua (Luxeuil-les-Bains) - excusé (la dame pouvoir)

1. Installation des Conseillers Communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Bernard GIRE,
Conseiller Communautaire le plus âgé (en application de l'article L.5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du Conseil Communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M. Guislaume Vireaux a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le Conseil Communautaire (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L.5211-1 du CGCT).

2. Élection du Président

2.1. Présidence de l'Assemblée

Le plus âgé des membres présents du Conseil Communautaire a pris la présidence de l'assemblée (article L.2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 35 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT applicable en vertu de l'article L.5211-1 du CGCT était remplie¹.

Il a ensuite invité le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L.5211-2 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau de vote :

Le Conseil Communautaire a désigné deux assesseurs au moins :

Justine BARAB-TACT et Emilien HOMAY

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le Conseil Communautaire. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le Conseiller Communautaire a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des Conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier Conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L.65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

¹ Majorité des membres en exercice du Conseil Communautaire ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 31
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 32
- f. Majorité absolue ² 17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Deshays Jacques	31	trois et un
Gire Bernard		un
.....
.....
.....

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin ³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.
³ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.
⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.
⁵ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du Président

M..... Jacques DesRozes a été proclamé(e) président(e) et a été immédiatement installé(e).

3. Élection des Vice-Présidents

Sous la présidence de M..... Jacques DesRozes élu(e) Président (ou son remplaçant en application de l'article L.5211-2 du CGCT), le Conseil Communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L.5211-2 du CGCT).

Le Président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze Vice-Présidents.

Si, en application de cette dernière règle, le nombre de Vice-Présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Présidents supérieur à 20 % de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Le Président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la CCPLx disposait, à ce jour, de 6 Vice-Présidents. Au vu de ces éléments, le Conseil Communautaire a fixé à 7 le nombre des Vice-Présidents du Conseil Communautaire.

3.1. Élection du premier Vice-Président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 33
- f. Majorité absolue ⁶ 17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>Bugbad Frédéric</u>	<u>33</u>	<u>trois</u>
.....
.....
.....
.....

⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁸

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier Vice-Président

M. Thodoric Burgford a été proclamé(e) premier Vice-Président(e) et immédiatement installé(e).

3.2. Élection du deuxième Vice-Président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 32
- f. Majorité absolue ¹⁰ 17

⁷ Ne pas remplir les 3.1.2. et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁹ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

¹⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
S. Rolfe A. Mason	39	Trente deux
.....
.....
.....

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ¹²

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième Vice-Président

M *A. Mason* *S. Rolfe* a été proclamé(e) deuxième Vice-Président(e) et immédiatement installé(e).

¹¹ Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹³ Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.3. Élection du troisième Vice-Président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 39
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 32
- f. Majorité absolue ¹⁴ 17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Faïve Bazin Baudette	32	Trente deux
.....
.....
.....

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ¹⁶

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

¹⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁵ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁷ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième Vice-Président

M. me Genevieve Faivre-Bazin a été proclamé(e) troisième Vice-Président(e) et immédiatement installé(e).

3.4. Élection du quatrième Vice-Président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
- f. Majorité absolue ¹⁸ 17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>Brice Faïd</u>	<u>35</u>	<u>Trente cinq</u>
.....
.....
.....

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ²⁰

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

¹⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.
¹⁹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
²⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième Vice-Président

M Frédéric Bice a été proclamé(e) quatrième Vice-Président(e) et immédiatement installé(e).

3.5. Élection du cinquième Vice-Président

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)..... 3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 33
- f. Majorité absolue ²² 17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>LABORIE Aline</u>	<u>33</u>	<u>Trente trois</u>
.....
.....
.....
.....
.....

3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ²⁴

²¹ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

²² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

²³ Ne pas remplir les 3.5.2 et 3.5.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin²⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième Vice-Président

M. Loïc Lebarrie a été proclamé(e) cinquième Vice-Président(e) et immédiatement installé(e).

3.6. Élection du sixième Vice-Président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)..... 3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 33
- f. Majorité absolue ²⁶ 17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>CATHERINE YICHERP</u>	<u>32</u>
<u>GISELE BONARD</u>	<u>1</u>
.....
.....
.....
.....

²⁵ Ne pas remplir le 3.5.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

²⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ²⁸

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.6.4. Proclamation de l'élection du sixième Vice-Président

M Michel CAPRIS a été proclamé(e) sixième Vice-Président(e) et immédiatement installé(e).

3.7. Élection du septième Vice-Président

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)..... 3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 34
- f. Majorité absolue ³⁰ 18

²⁷ Ne pas remplir les 3.6.2 et 3.6.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

²⁹ Ne pas remplir le 3.6.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

³⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ³².....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin ³³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.7.4. Proclamation de l'élection du septième Vice-Président

M. *Marie-Hélène Daval* a été proclamé(e) septième Vice-Président(e) et immédiatement installé(e).

³¹ Ne pas remplir les 3.7.2 et 3.7.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

³² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³³ Ne pas remplir le 3.7.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.8. Élection du huitième Vice-Président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ³⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ³⁵

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.8.3. Résultats du troisième tour de scrutin ³⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

³⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³⁵ Ne pas remplir les 3.8.2 et 3.8.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

³⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³⁷ Ne pas remplir le 3.8.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.8.4. Proclamation de l'élection du huitième Vice-Président

M. a été proclamé(e) huitième Vice-Président(e) et immédiatement installé(e).

3.9. Élection du neuvième Vice-Président

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ³⁸

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴⁰

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

³⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³⁹ Ne pas remplir les 3.9.2 et 3.9.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁴¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.9.4. Proclamation de l'élection du neuvième Vice-Président

M a été proclamé(e) neuvième Vice-Président(e) et immédiatement installé(e).

3.10. Élection du dixième Vice-Président

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴²

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴⁴

⁴¹ Ne pas remplir le 3.9.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁴² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁴³ Ne pas remplir les 3.10.2 et 3.10.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.10.3. Résultats du troisième tour de scrutin⁴⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.10.4. Proclamation de l'élection du dixième Vice-Président

M a été proclamé(e) dixième Vice-Président(e) et immédiatement installé(e).

3.11. Élection du onzième Vice-Président

3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue⁴⁶

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

⁴⁵ Ne pas remplir le 3.10.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁴⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.11.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴⁸

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.11.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁴⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.11.4. Proclamation de l'élection du onzième Vice-Président

M a été proclamé(e) onzième Vice-Président(e) et immédiatement installé(e).

4. Election des autres membres du Bureau Communautaire

Il a été rappelé que les autres membres du Bureau Communautaire sont élus selon les mêmes modalités que le Président et les Vice-Présidents en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du CGCT.

Le Président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la CCPLX disposait, à ce jour, de 12 autres membres du Bureau Communautaire dont 2 Conseillers Délégués Communautaires. Au vu de ces éléments, le Conseil Communautaire a fixé à le nombre des autres membres du Bureau Communautaire.

⁴⁷ Ne pas remplir les 3.11.2 et 3.11.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁴⁹ Ne pas remplir le 3.11.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.1. Élection d'un membre du Bureau Communautaire

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 6
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 31
- f. Majorité absolue ⁵⁰ 16

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Davaud Jean - Luc	31	Trente et un
.....
.....
.....

4.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁵¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁵²

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁵³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

⁵⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁵¹ Ne pas remplir les 4.1.2 et 4.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁵² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁵³ Ne pas remplir le 4.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.1.4. Proclamation de l'élection d'un membre du Bureau Communautaire

M. Samuel Davard a été proclamé(e) membre du Bureau Communautaire et immédiatement installé(e).

4.2. Élection d'un membre du Bureau Communautaire

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁵⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁵⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁵⁶

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

⁵⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁵⁵ Ne pas remplir les 4.2.2 et 4.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁵⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

4.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin⁵⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.2.4. Proclamation de l'élection d'un membre du Bureau Communautaire

M a été proclamé(e) membre du Bureau Communautaire et immédiatement installé(e).

4.3. Élection d'un membre du Bureau Communautaire

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue⁵⁸

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin⁵⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue⁶⁰

⁵⁷ Ne pas remplir le 4.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.
⁵⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.
⁵⁹ Ne pas remplir les 4.3.2 et 4.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
⁶⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁶¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.3.4. Proclamation de l'élection d'un membre du Bureau Communautaire

M a été proclamé(e) membre du Bureau Communautaire et immédiatement installé(e).

4.4. Élection d'un membre du Bureau Communautaire

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁶².....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

⁶¹ Ne pas remplir le 4.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁶² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

4.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁶³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁶⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁶⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d).....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.4.4. Proclamation de l'élection d'un membre du Bureau Communautaire

M a été proclamé(e) membre du Bureau Communautaire et immédiatement installé(e).

4.5. Élection d'un membre du Bureau Communautaire

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁶⁶

⁶³ Ne pas remplir les 4.4.2 et 4.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁶⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁶⁵ Ne pas remplir le 4.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁶⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin⁶⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue⁶⁸

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin⁶⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d).....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.5.4. Proclamation de l'élection d'un membre du Bureau Communautaire

M a été proclamé(e) membre du Bureau Communautaire et immédiatement installé(e).

⁶⁷ Ne pas remplir les 4.5.2 et 4.5.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁶⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁶⁹ Ne pas remplir le 4.5.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.6. Élection d'un membre du Bureau Communautaire

4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁷⁰

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁷²

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁷³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

⁷⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁷¹ Ne pas remplir les 4.6.2 et 4.6.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁷² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁷³ Ne pas remplir le 4.6.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.6.4. Proclamation de l'élection d'un membre du Bureau Communautaire

M a été proclamé(e) membre du Bureau Communautaire et immédiatement installé(e).

4.7. Election d'un membre du Bureau Communautaire

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁷⁴ _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁷⁶ _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

⁷⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁷⁵ Ne pas remplir les 4.7.2 et 4.7.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁷⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

4.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁷⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4.7.4. Proclamation de l'élection d'un membre du Bureau Communautaire

M a été proclamé(e) membre du Bureau Communautaire et immédiatement installé(e).

4.8. Élection d'un membre du Bureau Communautaire

4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁷⁸

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁸⁰

⁷⁷ Ne pas remplir le 4.7.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁷⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁷⁹ Ne pas remplir les 4.8.2 et 4.8.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁸⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.8.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁸¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.8.4. Proclamation de l'élection d'un membre du Bureau Communautaire

M a été proclamé(e) membre du Bureau Communautaire et immédiatement installé(e).

4.9. Élection d'un membre du Bureau Communautaire

4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁸²

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

⁸¹ Ne pas remplir le 4.8.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁸² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

4.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁸³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁸⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁸⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4.9.4. Proclamation de l'élection d'un membre du Bureau Communautaire

M a été proclamé(e) membre du Bureau Communautaire et immédiatement installé(e).

4.10. Élection d'un membre du Bureau Communautaire

4.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁸⁶

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....

⁸³ Ne pas remplir les 4.9.2 et 4.9.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
⁸⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.
⁸⁵ Ne pas remplir le 4.9.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.
⁸⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

.....
---	---	---

4.10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin⁸⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue⁸⁸ _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.10.3. Résultats du troisième tour de scrutin⁸⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

4.10.4. Proclamation de l'élection d'un membre du Bureau Communautaire

M a été proclamé(e) membre du Bureau Communautaire et
immédiatement installé(e).

⁸⁷ Ne pas remplir les 4.10.2 et 4.10.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁸⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁸⁹ Ne pas remplir le 4.10.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.11. Élection d'un membre du Bureau Communautaire

4.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁹⁰.....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.11.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁹¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁹²

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.11.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁹³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d).....

⁹⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁹¹ Ne pas remplir les 4.11.2 et 4.11.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁹² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁹³ Ne pas remplir le 4.11.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.11.4. Proclamation de l'élection d'un membre du Bureau Communautaire

M a été proclamé(e) membre du Bureau Communautaire et immédiatement installé(e).

4.12. Election d'un membre du Bureau Communautaire

4.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁹⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.12.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁹⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁹⁶

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

⁹⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁹⁵ Ne pas remplir les 4.12.2 et 4.12.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁹⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

